



HAL
open science

Les formes plurielles d'engagement de la protection animale

Christophe Traïni

► **To cite this version:**

Christophe Traïni. Les formes plurielles d'engagement de la protection animale. S'engager pour les animaux, 2019, 978-2-13-080083-5. halshs-03616606

HAL Id: halshs-03616606

<https://shs.hal.science/halshs-03616606v1>

Submitted on 29 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christophe TRAÏNI, « Les formes plurielles d’engagement de la protection animale »

Version de l’auteur avant publication dans Fabien CARRIE, Christophe TRAÏNI (dir.), *S’engager pour les animaux*, Paris, « La vie des idées », Presses Universitaires de France, 2019.

Ce chapitre se propose de montrer dans quelle mesure les perspectives de recherches propres à la sociologie des engagements militants et des mobilisations collectives offrent un remarquable poste d’observation des évolutions relatives aux rapports aux animaux au sein des sociétés contemporaines. Depuis le début du XIX^e siècle, en effet, la protection des animaux a régulièrement constitué une source d’engagements militants et d’actions collectives visant à remédier à des manières de traiter les bêtes jugées scandaleuses¹. À ce propos, si les commodités du langage et des contraintes de type éditoriales peuvent aisément porter à parler d’*une* cause animale au singulier, la réalité sociologique du phénomène invite bien plutôt à relever les contrastes qui distinguent les pratiques consistant à se dédier à la défense des bêtes. Certes, le format de ce chapitre ne permettra pas de faire l’inventaire exhaustif de l’ensemble des analyses qui, suite à une série d’enquêtes ouverte en 2008, ont pu être développées plus en détail par ailleurs. Toutefois, nous nous appliquerons ici à mettre en exergue un certain nombre de critères qui permettent de mieux se repérer parmi les formes plurielles de la protection animale aujourd’hui en France.

Des ancrages sociaux hétérogènes

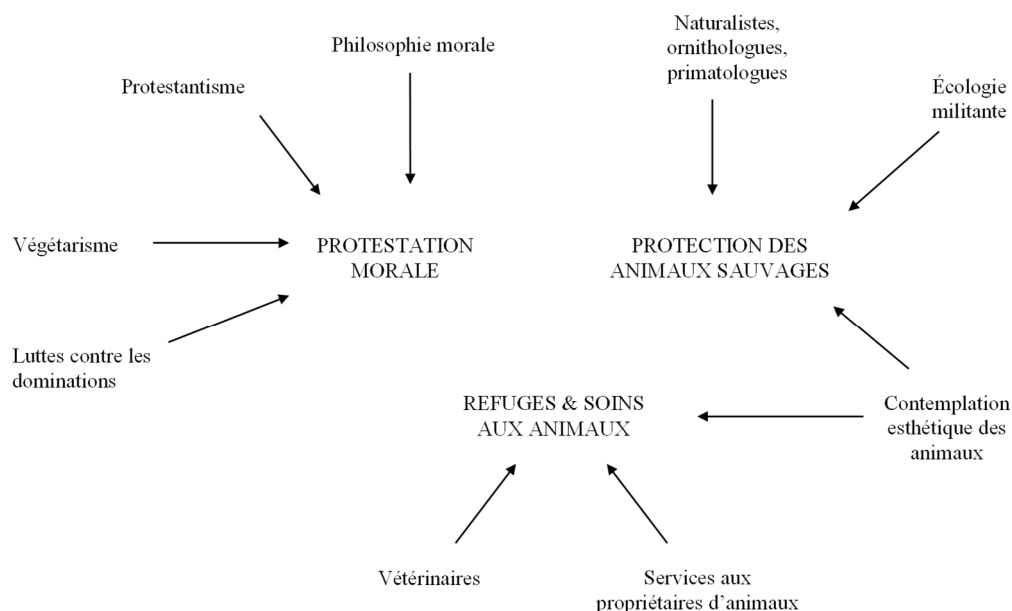
Afin de saisir au mieux la pluralité des formes qui caractérise la protection animale plusieurs méthodes des sciences sociales s’avèrent très éclairantes. En tout premier lieu, le détour historique offre une aide précieuse dans la mesure où les différences qui opposent aujourd’hui les types de protection animale se sont constituées lors de phases historiques bien distinctes². Cependant, ce préalable historique gagne également à être complété par un

¹ Christophe Traïni, *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

² À propos de l’importance de l’analyse historique de la protection animale, voir *supra* le chapitre de Pierre Serna.

inventaire des différents aspects que l'activité en faveur des animaux peut revêtir aujourd'hui. Dans cette optique, j'ai constitué un corpus composé de sources volontairement hétérogènes : documentations produites par les protecteurs des animaux, dossiers de presses, observations lors de manifestations, exploration systématique des sites web des organisations de la protection animale et, plus encore, entretiens menés auprès des militants³. L'analyse de l'ensemble des données collectées nous invite à distinguer trois grands pôles d'activité que le détour historique préalable permettait déjà d'entrevoir : dans l'ordre de leur apparition chronologique, la *protestation morale*, le *soin aux animaux*, enfin la *protection des animaux sauvages*. Le schéma 2 récapitule ci-dessous les différentes formes d'ancrage social qui distinguent aujourd'hui les organisations dédiées à la protection animale. Cette représentation graphique vise avant tout à souligner que les relations entre, d'une part les sympathisants de la cause, et d'autre part des activités dont l'objet ne se résume pas à la seule protection de l'animal, constituent des indicateurs très significatifs. Pour le dire autrement, ce sont le plus souvent les relations sociales aux marges de la cause militante proprement dite qui permettent de percevoir ce qui apparente ou différencie les formes d'engagement les unes par rapport aux autres.

Schéma 2 – Les affinités sociales de la protection animale



³ Entre 2005 et 2011, soixante-huit entretiens auprès de militant(e)s appartenant à trente-quatre organisations différentes ont été menés. J'ai personnellement conduit trente-cinq entretiens, le reste étant réalisé par une équipe de quatre doctorants et un docteur en science politique (Romain Blancaneaux, Montserrat Emperador Badimon, Gael Franquemagne, Maryna Kumeda, Caroline Lejeune, Gildas Renou).

Certes dans certains cas ces différentes options pourraient sembler simplement refléter les divergences qui opposent des mondes sociaux que tout opposent : pour le dire de manière quelque peu sommaire, celui de femmes tenant des refuges pour chien, celui des anciens squatters anarchiste, des végétariens justifiant leur alimentation au nom de la souffrance des bêtes d'abattoir, ou bien encore des juristes se préoccupant des normes juridiques relatives au traitement des animaux, etc. Cependant, la distinction idéaltypique qui résulte de notre schéma nous invite également à ne pas perdre de vue que ces 3 types d'engagement alternatifs peuvent être parfois être investis par *le même individu* au cours des différentes phases qui caractériseront sa « carrière militante »⁴. Quoi qu'il en soit, on notera que le pôle qui aujourd'hui rassemble, de loin, le plus grand nombre de sympathisants est constitué d'organisations centrées sur les animaux d'affection tels les chiens et les chats. Une grande partie de l'activité que les membres de ces organisations déploient consiste à offrir refuge et soins aux malheureuses bêtes abandonnées. Le second pôle regroupe des organisations qui se dédient à la protection des animaux sauvages et qui entretiennent une forte proximité avec l'écologie militante ou bien encore avec les spécialistes des sciences de la nature et de l'animal sauvage (ornithologues, zoologues, primatologues, etc.). Enfin, un troisième pôle, beaucoup plus composite, rassemble des associations spécialisées dans la protestation morale à l'égard des traitements cruels que les hommes infligent aux animaux domestiques : élevage industriel, corrida, cirque, production du foie gras ou de la fourrure, expérimentation scientifique et tests sur des cobayes... On pourra trouver là aussi bien des universitaires qui œuvrent, par exemple, au sein de la Ligue française des droits de l'animal que des anciens squatters anarchistes opérant au nom du Front de libération animale. Autant dire que nous devons expliciter, plus loin, les fondements d'autres clivages qui divisent aujourd'hui le monde composite de la protection animale. Au préalable, et à titre indicatif, le tableau 1 ci-dessous donnera quelques exemples d'associations ou de fondations relevant de tel ou tel autre bloc d'affinités.

⁴ Olivier Fillieule, Nonna Mayer (dir.), « Devenir militant- Introduction », *Revue française de science politique*, 51(1), 2001, p. 23. Éric Agrikoliansky, « Les “carrières militantes”. Portée et limites d'un concept narratif », in Olivier Fillieule et al, *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Paris, Presses de Science Po, 2017.

Tableau 1 – Quelques exemples d’organisations de la protection animale

BLOC D’AFFINITES	QUELQUES EXEMPLES D’ASSOCIATIONS OU FONDATIONS
Refuges et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> • Société Protectrice des Animaux • Fondation Brigitte Bardot • Société Nationale de Défense des Animaux • SOS Lévrier
Protection des animaux sauvages	<ul style="list-style-type: none"> • Association pour la Protection des Animaux Sauvages • France Nature Environnement • Ligue pour la protection des Oiseaux • World Wide Fund For Nature
Protestations morales	<ul style="list-style-type: none"> • Animal Liberation Front • Agir Contre la Torture des Animaux • Cahiers antispécistes • Coalition Anti-Vivisection • Comité Radicalement Anti-Corrida • Dignité animale • L214 – éthique et animaux • Ligue Française des Droits de l’Animal • Œuvre d’Assistance aux Bêtes d’Abattoir • Protection Mondiale des Animaux de Ferme • Collectif Libération Animale de Montpellier

Une pluralité de registres émotionnels

La diversité des formes d’engagement en faveur des animaux ne résulte pas exclusivement, comme on vient de le dire, du positionnement social de ses promoteurs ni même encore des espèces animales prises prioritairement en considération (animal d’affection / espèces sauvages / bêtes de rente vouées à l’exploitation). Si l’enquête auprès des protecteurs des animaux s’est avérée utile afin de renouveler les approches traditionnelles de la sociologie des mobilisations, c’est dans la mesure où elle a offert l’opportunité d’expliciter l’importance des ressorts affectifs, non seulement des processus d’engagement militant, mais encore des modes de coordination des actions collectives visant à remédier aux imperfections de l’ordre social. L’enquête aussi bien historique que sociologique, en effet, permet de relever les contrastes en ce qui concerne les différents types d’émotions que les protecteurs des animaux s’appliquent à mettre à l’épreuve en recourant à des *dispositifs de sensibilisation* qui visent autant à renforcer leurs propres convictions qu’à rallier des soutiens à leur cause. Au final, l’usage répété de certains types de dispositifs finit par instituer des *registres émotionnels*, c’est-à-dire des assortiments d’états affectifs interdépendants qui commandent des modes spécifiques de perception et de réaction à l’égard de certains objets et situations (en

l'occurrence, le sort des animaux). Le tableau 2 récapitule très sommairement les propriétés distinctives qui permettent de distinguer, de manière évidemment là encore idéal-typique, les trois registres émotionnels qui ont marqué l'histoire de la protection animale du XIX^e siècle à nos jours.

Tableau 2. Les registres émotionnels de la protection animale.

	REGISTRE DÉMOPÉDIQUE	REGISTRE DE L'ATTENDRISSMENT	REGISTRE DU DÉVOILEMENT
DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION PRIVILEGES	<ul style="list-style-type: none"> - Descriptions alarmistes des comportements « barbares » ayant cours dans l'espace public - Sermons - Dispositifs pédagogiques - Récompenses 	<ul style="list-style-type: none"> - Images de bêtes aimantes - Descriptions poignantes des bêtes abandonnées - Spectacle des soins apportés aux animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail d'investigation visant à débusquer des cruautés secrètes. - Exhibition des souffrances occultes - Pamphlets démasquant les coupables
LA VOCATION DES BIENFAITEURS	Précepteur	Secouriste	Justicier
SOURCE D'ACCREDITATION DES BIENFAITEURS	Excellence morale, intellectuelle et savante	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilité (« écoute son cœur ») - Engagement dans l'action réparatrice immédiate 	<ul style="list-style-type: none"> - Courage nécessaire pour dénoncer des puissants - Opérations visant à arracher des victimes des mains de leurs bourreaux
LA CIBLE DE L'ACTION BIENFAISANTE	Le déviant qui maltraite les animaux	La victime animale	
L'OBLIGE DU BIENFAITEUR	L'homme anciennement fruste enfin éduqué	L'animal libéré de la souffrance	
ÉMOTIONS EXPRIMEES ET SOLLICITEES	<ul style="list-style-type: none"> - Répugnance pour les pratiques du déviant - Bienveillance relative pour le déviant susceptible d'être réformé - Gratitude du déviant à l'égard de ses bienfaiteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Compassion pour le sort des bêtes malheureuses - Tendresses et signes d'affection mutuelle - Gratitude de l'animal à l'égard de ses bienfaiteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Indignation, effroi à l'égard des cruautés occultes - Mépris et colère contre les déviants - Gratitude de l'animal à l'égard des bienfaiteurs - Les déviants craignent les bienfaiteurs
LA MISSION DU BIENFAITEUR	<ul style="list-style-type: none"> Bannir les pratiques incriminées Réformer les mœurs 	<ul style="list-style-type: none"> Apporter secours et soin aux bêtes malheureuses. Résoudre immédiatement leur souffrance 	<ul style="list-style-type: none"> Débusquer des cruautés occultes Démasquer des coupables

On notera ici à quel point les fondements émotionnels de la protection animale sont très inégalement perçus du fait d'une vision stéréotypée opposant « raison » et « sentimentalité ». De fait, les dimensions affectives des engagements ne font aucun doute dès lors que les militants déploient des dispositifs de sensibilisation dévoilant des images horribles d'abattoirs ou d'animaux de laboratoire réduits au rang de matière expérimentale. De même, avec ses images de bêtes bénéficiant des soins de secouristes bienveillants, le registre de l'attendrissement est immédiatement perçu comme une forme de protection

animale fortement dépendante d'émotions parmi les plus évidentes. A contrario, la dimension affective du registre émotionnel démopédique de la protection animal peine souvent à être perçue comme telle. Pourtant, elle constitue le fondement essentiel des formes les plus anciennes de protection animale : celles qui sont mises en œuvre par ceux qui se pensent comme des *précepteurs* et qui entendent éduquer leurs concitoyens en leur démontrant la nécessité de se détourner des habitudes qui les portaient jusqu'alors à maltraiter les animaux. Ici, il est tout autant question d'avoir recours à des dispositifs pédagogiques que de frayer la voie à ces échanges affectifs très particuliers qui résultent des interactions entre les apprentis et leurs mentors.

Des visées transformatrices inégalement exigeantes

Ainsi, nous avons pu voir que les formes de la protection animale se distinguent aujourd'hui en raison d'ancrages sociaux fort distincts, des types d'animaux mis au centre des préoccupations, ou bien encore des registres émotionnels privilégiés afin de mieux (se) convaincre de la nécessité d'agir. À cet ensemble de critères distinctifs, il convient encore d'ajouter le fait que les pratiques dans lesquelles s'engagent les protecteurs des animaux peuvent révéler des *visées transformatrices* de nature et de portée bien différentes. En première lecture, en effet, c'est une évidence que de dire que l'ensemble des protecteurs des animaux partagent la conviction selon laquelle il conviendrait de mettre fin aux habitudes qui portent les hommes à maltraiter les bêtes. Cependant, la manière de définir l'importance des changements nécessaires pour réduire au mieux la souffrance des animaux peut s'avérer très discriminante. L'enquête auprès des adeptes de la protection animale, en effet, conduit bien vite l'observateur à noter l'affirmation récurrente de catégories grâce auxquelles les militants s'emploient à qualifier leur propre engagement tout en se différenciant de celui des autres. En d'autres termes, alors que l'analyse des liens de coopération nous a conduit à objectiver différents pôles de protection animale fondés sur des affinités sociales bien distinctes, les entretiens menés au cours de l'enquête permettent d'accéder aux significations que les protecteurs des animaux eux-mêmes attribuent à ces formes différenciées d'engagement. Dans cette optique, l'enquêteur se doit avant tout de relever les expressions et les terminologies que les protecteurs des animaux utilisent afin de désigner aussi bien leur d'engagement que celui d'autrui.

Ça dépend de ce que tu défends. Le problème, c'est qu'il y a **protection animale** et **droit des animaux**... Ce n'est pas tout à fait la même chose (E61)

Quand je suis arrivée sur Lyon, très rapidement je me suis familiarisée avec la **défense des droits des animaux**, parce que je m'étais rendue compte que c'est bien la **protection**... La protection, elle est là pour réparer le mal qui est fait. Mais **défendre des droits**, c'est éviter qu'un mal soit fait (E42).

Sociologiquement le milieu **antispéciste** n'avait rien à voir avec le milieu **animaliste**... c'était pas du tout le même type de réaction. C'était très peu des **amis des animaux**... À l'époque c'était encore un mouvement qui était lié au milieu révolutionnaire. Ce n'était pas du tout un truc « ami des animaux », sur la sentimentalité, l'indignation... Mais avec d'autres travers : le radicalisme, le purisme pratico-idéologique (E36)

« Protection animale », « amis des animaux », « droit des animaux », « animaliste », « antispécistes », etc. : s'il peut paraître, dans un premier temps, bien difficile de s'y retrouver dans le foisonnement des catégories mobilisées au cours des entretiens, le recouplement des données finit par permettre de saisir la manière dont ces distinctions s'efforcent de rendre compte d'une évolution qui caractérise la protection animale depuis ces deux dernières décennies. À savoir, l'affirmation croissante de l'importance d'un clivage idéologique interne qui distinguerait, d'une part de simples réformateurs, et d'autre part des adeptes d'une cause animale bien plus ambitieuse dans sa volonté de subvertir l'ordre social à l'origine de l'exploitation animale.

Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer des militants forts soucieux de se distinguer d'une protection animale qu'ils jugent obsolète et insuffisante. Comme l'on pouvait s'y attendre, cette dernière est souvent identifiée au pôle des refuges et des soins aux animaux. Toutefois, dans tous les cas, ce qui est dénoncé, c'est bien moins des types d'action jugées inutiles, que le fait de se contenter d'un registre émotionnel de l'attendrissement qui condamnerait la cause animale à s'épuiser dans les satisfactions affectives apportées par chaque opération de secours. Par contraste, certains aspirent à s'engager dans des formes de protection animale plus *radicales*. Une militante de 33 ans, par exemple, affirme : « les associations pour les animaux il y en a énormément... Ce n'est pas évident de s'y retrouver... Elles n'ont pas toutes un point de vue radical... Pour moi c'est vrai que c'était assez difficile de trouver une association qui me correspondait... Finalement, j'ai trouvé l'association Droit des animaux » (E 44). Un membre du Front de Liaison Anti-corrída lui fait écho en déclarant : « les notions de “protection” ou de “défense des animaux” ... Je ne porte pas de jugement critique, mais heu... Les mémères à chien-chien qui se sont développées... En revanche, la “libération animale”, “l'antispécisme”, qui s'est développé... Cela va beaucoup plus loin... C'est un pas de plus dans lequel je me reconnais » (E5). À bien y regarder, toutefois, ce « pas de plus », cette *radicalité* dont se réclament un nombre croissant de protecteurs des animaux est plus complexe à saisir qu'elle ne paraît. Les discours des militants, en effet, tendent souvent à

superposer et confondre des critères de distinction internes aux milieux de la protection animale qui, en réalité, ne se recoupent qu'imparfaitement.

D'une part, il s'agit, conformément à l'étymologie de l'expression « radicale », de faire valoir la nécessité de concentrer son action sur les *racines* du mal, autrement dit sur les *causes structurelles* à l'origine de la souffrance récurrente des animaux. Plutôt que de se contenter de sauver quelques bêtes de leur calvaire, le militant doit s'employer à identifier et dénoncer la manière dont l'ordre social le plus ordinaire tend à justifier l'exploitation massive des animaux. Ainsi, le souci récurrent de se distinguer de la figure dévalorisante des « amis des animaux » prend son sens au regard d'un engagement qui entend faire preuve, non pas de « sentimentalité », mais d'un haut degré de réflexivité critique à l'égard de pratiques habituellement tenues pour normales et anodines : alimentation carnée, expérimentation animale, divertissement impliquant les animaux, discriminations entre les espèces, connotations morales attachées au vocabulaire animalier, etc... De fait, on ne s'étonnera pas de trouver ici de nombreuses références aux spécialistes de la philosophie morale qui ont développé, ces dernières années, l'éthique animale : Peter Singer, Tom Regan, Gary Lawrence Francione, etc⁵. Ainsi, l'engagement, réputé « radical », des membres des *Cahiers antispécistes. Réflexion et action pour l'égalité animale* a essentiellement consisté à traduire, commenter et diffuser en France, des débats et des concepts permettant, par exemple, une critique, intellectuellement étayée, du « spécisme », c'est-à-dire de « l'idéologie qui justifie et impose l'exploitation et l'utilisation des animaux par les humains de manières qui ne seraient pas acceptées si les victimes étaient humaines⁶ ». Autant dire que la protection animale ici est fortement arrimée à un registre démopédique permettant d'éprouver ces émotions particulières qui résultent des activités intellectuelles et des relations pédagogiques entre des précepteurs et des novices.⁷

D'un autre côté, la radicalité dont se réclame un nombre croissant de protecteurs des animaux trouve sa source dans un tout autre critère distinction. Du point de vue des militants, en effet, il s'agit souvent de valoriser des attitudes contestataires qui, dans leur confrontation à

⁵ À ce propos, voir Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Ethique animale*, Paris, Presses Universitaires de France, collection "Ethique et philosophie morale", 2008. Voir également *supra* le chapitre dédié à la philosophie.

⁶Définition <http://www.cahiers-antispécistes.org/spip.php?article13>. Consulté le 13 janvier 2015.

⁷ Ce clivage interne au monde de la protection animale, qu'institue cette critique radicale, pourrait être rapproché de celui qui a divisé les promoteurs des luttes contre les inégalités économiques internationales. En effet, après avoir été dévaluée par une opposition entre un « développementalisme » jugé inefficace et les tenants d'un « urgentisme » justifiant une action humanitaire immédiate, la critique des causes structurelles de la persistance des inégalités a été relancée par les promoteurs des débats critiques et des forums altermondialistes. À ce propos, voir Éric Agrikoliansky, « Du tiers-mondisme à l'altermondialisme. Genèse(s) d'une nouvelle cause », in E. Agrikoliansky, O. Fillieule et N. Mayer, dir., *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005.

l'ordre social institué, sont loin de se limiter à la seule critique de l'exploitation animale. « Moi, [*témoigne, par exemple, une militante de 21 ans à Agir Contre la Torture Animale*], j'ai toujours eu un esprit contestataire... J'ai toujours aimé faire comme il ne faut pas faire... C'est-à-dire, si on me dit "faut que t'aïlles là" », j'y vais pas ! "Il faut que tu fasses ça", je ne le fais pas ! Voilà !!! C'est un peu le plaisir de faire entendre un petit peu la voix des minorités (...). Le plaisir de se sentir différente. Pour certains c'est un calvaire, pour moi c'est un plaisir... De me sentir différente » (E48). Autant dire qu'ici la radicalité ne prend pas exclusivement son sens au regard des *fins* de l'engagement, en l'occurrence des visées transformatrices bien plus exigeantes que la protection animale classique. La radicalité se mesure tout autant à travers des *moyens*, que d'autres jugeront « extrêmes » et « excessifs », et qui témoignent d'une certaine appétence pour la transgression de la bienséance ordinaire. De fait, les dispositifs de sensibilisation et les modes d'action prennent ici une tonalité affective qui n'hésite pas à incommoder, à choquer, voire scandaliser le plus grand nombre. Certes, l'utilité tactique de cette manière de procéder est souvent l'objet de débat au sein même des milieux de la protection animale. Quoi qu'il en soit, elle semble mieux correspondre aux tempéraments que certains militants doivent à leur histoire sociale. De fait, la radicalité n'a pas besoin ici des argumentations sophistiquées de l'éthique animale démontant les ressorts du « spécisme ». Elle s'appuie bien plutôt sur un registre émotionnel du dévoilement, autrement dit sur des dispositifs de sensibilisation qui mettent en exergue les images horripilantes de la manière dont les bêtes sont maltraitées au sein d'espaces confinés que l'opinion publique préfère habituellement ignorer : coulisses des abattoirs, des élevages industriels, des laboratoires, des cirques, zoos, etc... Les militants s'emploient alors à interpeller leurs concitoyens à travers des happenings sanguinolents qui évoquent l'horreur des expérimentations faites sur l'animales ou bien encore assimilent l'organisation des abattoirs à celles des camps d'extermination nazis. Plus souvent encore, ils diffusent sur internet ou sur les réseaux sociaux des images de la cruauté des abattoirs telles celles qui furent révélées, en 2016, par L-214 Éthique & Animal. Bien plus encore, la brutalité des réactions affectives éprouvées ici semble parfois en mesure de justifier l'engagement dans des types d'action usant d'une relative violence afin d'arracher les victimes animales des griffes de leurs bourreaux. La « libération animale », loin de simplement désigner le titre d'un ouvrage du philosophe Peter Singer, peut alors potentiellement désigner des actions illégales et clandestines de sabotage ou d'opérations commando telles celles inaugurées, en 1976, par l'Animal Liberation Front. Bien que très minoritaire, ce type d'engagement radical contribue à structurer le continuum de distinctions et de catégories qui permet aujourd'hui aux militants

des causes animales de se repérer, et de personnellement se positionner, au sein du monde complexe de la protection animale (voir tableau 2).

Tableau 2. Les catégories de différenciation interne des milieux de la protection animale

Termes utilisés par les sympathisants de la cause	« Protection des animaux » « Amis des animaux »	« Réformisme » « Animal Welfare »	« Droit des animaux » « Animal Rights »	« Libération animale » « Abolitionnisme (de la viande) »
Exemples d'organisations militantes	S.P.A SOS Lévriers	Œuvre d'Assistance aux bêtes d'Abattoir Protection Mondiale des Animaux de Ferme	Ligue Française des Droits de l'animal Cahiers antispécistes	Animal Libération Front L 214
Visées transformatrice	Faibles	Modérées	Fortes	
Registres émotionnels privilégiés	Registre de l'attendrissement	Registre démopédique		Registre du dévoilement
Espèces animales les plus concernées	Animaux familiers	Animaux familiers et animaux de rente	Refus des discriminations entre les espèces	

À ce tableau d'ensemble, il convient encore d'ajouter que les visées transformatrices fortes que les militants les plus radicaux revendiquent impliquent souvent la volonté d'une *réforme de soi* consistant à se soumettre à une discipline de vie en adéquation avec ses propres convictions. En d'autres termes, le refus de l'alimentation carnée, l'engagement dans un régime végétalien, voire mieux vegan, contribue très fortement aujourd'hui à la démarcation très nette entre protecteurs des animaux très inégalement radicaux (au sens étymologique relevé plus haut). Ainsi, l'analyse des trajectoires militantes révèle souvent que les efforts nécessaires pour adopter un régime vegan apparaissent indissociables d'une proximité de plus en plus forte avec les organisations jugées les plus exigeantes en matière de transformation d'un ordre social fondé sur l'exploitation animale⁸. On remarquera également

⁸ À ce propos, voir Christophe Traïni, « Entre dégoût et indignation morale. Sociogenèse d'une pratique militante », *Revue française de science politique*, 2012/4 Vol. 62, pp. 559-581.

ici qu'une bonne connaissance des catégories de différenciation internes aux milieux de la protection animale est indispensable afin de dénouer l'ambiguïté des mots d'ordre en termes de défense des *droits des animaux*. Dans certains cas, en effet, l'expression peut désigner des formes d'engagements *experts* fondés sur la maîtrise des connaissances et des compétences nécessaires pour rapporter le mauvais traitement des animaux à des problèmes et des solutions d'ordre juridique⁹. La protection animale, envisagée ici dans un registre démopédique très classique, consiste alors à travailler à la cohérence et au développement des normes juridiques pesant sur les rapports aux animaux¹⁰. Dans d'autres cas, l'expression « droit des animaux » — et plus encore sa version anglophone « animal rights » — relève plutôt d'un travail de *filiation historique* à travers lequel les militants s'appliquent à grandir leur cause. Il n'est pas rare, en effet, que certains protecteurs des animaux s'emploient à présenter leur engagement présent comme le prolongement des illustres luttes du passé contre les discriminations entre les hommes (antiesclavagisme, dénonciation du racisme, *civil right movement*). Il est bien moins alors question de pouvoir exciper d'une expertise juridique que de justifier son propre engagement dans une contestation, certes pour l'heure minoritaire, mais à laquelle l'Histoire finira par donner raison.

La lutte contre le racisme, ben c'est pareil ! Pendant des siècles, on a considéré que les noirs étaient des animaux entre guillemets... Des êtres inférieurs, donc on a fait l'esclavage... C'est ce que l'on fait avec les vaches et les poulets aujourd'hui. C'est la même chose ! On discrimine une espèce sous prétexte qu'elle est différente (E52).

J'insiste vraiment sur le devoir de changer la société ! On nous prend souvent pour les « doux rêveurs »... C'est vrai que l'enjeu est énorme... Quand on voit l'exploitation animale qui est présente partout... Dans tous les commerces... Mais il faut quand même savoir qu'avant les économies des pays étaient basées sur l'esclavage (...). A la Veggie Pride, pour cette année 2010, j'ai organisé un happening que j'ai moi-même réalisé sur un discours de Martin Luther King reprenant « *I have a dream* »... Mais version pour les animaux ! (E37)

Pour moi, en fait, l'image c'est vraiment la façon dont on a pu traiter les gens dans les camps de concentration. Moi, je pense que ce que l'on fait aux animaux, c'est l'équivalent. Pour moi, les humains sont des nazis à l'égard des animaux... Quand je pense à ça, je peux difficilement vivre comme avant. On ne peut pas faire comme si il ne se passait rien ! Continuer à vivre normalement... (E47).

⁹ Christophe Traïni, « Les protecteurs des animaux et le droit. Refoulement ou formalisation des émotions ? »; *Droit et Société*, n° 87, 2014, p. 465-481.

¹⁰ À titre d'exemple, depuis 2009, une *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, publiée par l'Université de Limoge, illustre remarquablement cette manière de concevoir le développement de la protection animale.

Références des entretiens cités

E5	Homme, 48 ans, Fédération des Lutttes pour l'Abolition des Corridas, Montpellier, mai 2005.
E36	Homme, 33 ans, Cahiers antispécistes, Lyon, mai 2010.
E37	Homme, 23 ans, Dignité animale, Lyon, mai 2010
E42	Homme, 35 ans, Croc Blanc- Ensemble pour la cause animale, Lyon, juillet 2010.
E44	Femme, 33 ans, Droit des Animaux, Paris, août 2010.
E47	Femme, 45 ans, Contre L'Exploitation Des Animaux, Paris, août 2010.
E48	Femme, 21 ans, Agir Contre la Torture des Animaux, Bordeaux, juillet 2010.
E52	Homme, 32 ans, Agir Contre la Torture des Animaux, Bordeaux, juin 2010.
E61	Homme, 37 ans, Veg'nord, Lille, juillet 2010.